



Du 12 mars 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



Journée des droits des femmes



Les chiffres clés 2025 de la mixité

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, nous vous proposons de découvrir, à travers quelques chiffres*, l'engagement des femmes dans la vie de nos clubs.

Elles sont **5 702 dirigeantes ou volontaires** (5 466 en 2024) à s'engager en faveur du football sur notre territoire et y occupent différents postes. Parmi elles, **137** sont présidentes ou co-présidentes (129 en 2024) et dirigent leur club.

183 arbitres (177 en 2024) et **212 éducatrices** (204 en 2024) complètent cette photo à cet instant de la saison.

Le nombre de pratiquantes, **24 279 licenciées**, est la seule ombre à ce tableau avec un léger retard par rapport à la saison précédente (24 354 pratiquantes en 2024).

En s'intéressant à la part que représentent les femmes dans leurs catégories, on constate que leur proportion se maintient par rapport à la saison précédente autour de 10% pour les pratiquantes, de 16% pour les dirigeantes et volontaires, de 6% pour les arbitres et de 4% pour les éducateurs.

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	page 4
Trésorerie	page 5
Commission Délégations	page 6
Commission FMI	pages 7 à 8
Commission Sportive	pages 9 à 11
Commission des Jeunes	pages 12 à 18

Commission Futsal	pages 19 à 20
Commission des Coupes	pages 21 à 24
Commission Féminines	page 25
Commission Technique.....	pages 26 à 29
Commission des Règlements	pages 30 à 32
Commission des Arbitres	pages 33 à 35
Commission de Discipline	pages 36 à 37
Annexes :	page 38



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 10 mars 2025

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. VINIT - LEFEVRE -- TRILLAT - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– HUNSTEDT- DESMARIEUX – SOARES –
TOGNET - JANET– SPADA – SAILE – CAREGLIO – VALENTINO

Excusés :

Mme. LECHALARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT– YSARD – FONTAINE

CONDOLEANCES

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, présentent suite au décès de Amédée SILVA, ancien arbitre du club FC CHAMBOTTE, leurs sincères condoléances à l'ensemble de sa famille et leur soutien en ces moments difficiles.

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 22 et 23 mars 2025

Le Comité Directeur a proposé à la FFF les bénévoles suivant(e)s :

- WAGNER Yohan (US GRIGNON)
- VALLEE Émilie (US LA MOTTE SERVOLEX)
- LOPEZ Julian (US LA RAVOIRE)
- JEULAND Samuel (FC LA ROCHETTE)
- AMINE Grégory (US GRIGNON)
- MARTINET Yohan (FC LA ROCHETTE)

Le programme du week-end indiquant les horaires de départ des bus de TOLA VOLOGE (Lyon), le plan d'accès au parking de TOLA VOLOGE ainsi que le tableau des coordonnées des participants à ce week-end vous a été envoyé par mail le 25 février 2025.

Nous vous laissons le soin de vous organiser pour pouvoir faire du covoiturage pour vous rendre à Lyon. Frais remboursés par le District (limités à 1 ou 2 voitures).

Les coordonnées de vos cheffes de délégation au départ de Lyon vous ont été également envoyées par mail le 5 mars 2025



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 10 mars 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 3 mars 2025 au 10 mars 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. DES BAUGES - F.C. LA ROCHETTE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL –

Commission des Règlements:

A.S. NOVALAISIE NNE – LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS

Commission Sportive:

F.C. DU NIVOLET - COGNIN SP. - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) – ENT VAL D'HYERES (2) – AS MONT JOVET BOZEL - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – FC DE HAUTE TAREN TAISE – ENT S DRUMETAZ MOUXY – AIX FC (2) –

Commission De Discipline:

Courrier :

USC AIGUEBELLE –

Rapport :

AS MONT JOVET BOZEL –

Commission Des Arbitres:

Moustapha MBACKE - Théo RAMEL - Benoit Rémi - F.C. DU NIVOLET - U.S. LA RAVOIRE - MULLER Johnny - AS MONT JOVET BOZEL – CHEVALLIER Michel – MESTACH Jacky

Commission des Coupes:

U.S. LA RAVOIRE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - AIX F.C. - FC DE HAUTE TAREN TAISE (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) – US CHARTREUSE GUIERS - F.C. DU NIVOLET - U.S. LA RAVOIRE –

Commission Délégation:

F.C. LA ROCHETTE

Commission Label:

Mairie Entrelacs - U.S. LA MOTTE SERVOLEX –





COMMISSION FAFA

Lundi 10 mars 2025

DOSSIERS RETENUS POUR 2024/2025

Après étude en Commission Départementale, les dossiers suivants ont été retenus pour cette saison 2024/2025 :

- APREMONT Stade municipal : éclairage
- ST REMY-DE-MAURIENNE Stade Henri Praz : éclairage
- VAL GELON LA ROCHETTE Gymnase de la Seytaz : éclairage
- UGINE Stade Montmain : vestiaires.

Ces dossiers sont transmis aux instances supérieures pour instruction.

DOSSIER NON RETENU POUR 2024/2025

- ST LAURENT DU PONT Stade Charles Boursier : éclairage (hors délai)

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression
Informatique
Gestion & data
Gestion Documentaire
Sécurité
Communication



TRÉSORERIE

Mercredi 12 mars 2025

REGLEMENTS SOMMES DUES

Virements :

➤ GAPS	567.25 €
➤ CA YENNE	200.00 €
➤ LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY	100.00 €
➤ APREMONT FC	80.00 €
➤ FC QUEIGE	30.00 €
➤ FC PONT	40.00 €
➤ USGM LA BATHIE	115.20 €
➤ US GRIGNON	241.80 €
➤ US CHARTREUSE GUIERS	665.90 €
➤ FC NIVOLET	959.90 €
➤ MARTHOD SPORT	70.00 €
➤ FC VILLARGONDRAN	880.19 €

Chèque :

➤ US ST REMY	81.46 €
--------------	---------

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 26 février 2025.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 17 mars 2025.**

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District le 26 février 2025.

Rappel : Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 10 mars 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

NOTE AU CLUB

Mr ANSELME Didier sera délégué à LA ROCHETTE ce week-end.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 10 mars 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

Comme indiqué sur le PV de la commission U13, le championnat U13 D3 va se faire à l'aide de la FMI.

Pensez à vérifier avant le début de la compétition que vous avez bien défini sous FOOTCLUB les personnages en charge de ces équipes.

Vous pourrez vérifier si tout est conforme à partir du lundi précédant la journée du premier match.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes questions concernant ce nouveau démarrage (par écrit si possible à notre boîte mail et copie au district).

FMI FORMATION POUR L'UTILISATION DE LA TABLETTE

Suite à la demande d'un club, une formation va être organisée très prochainement dans la banlieue chambérienne, merci de nous contacter avant la fin de la semaine si vous êtes intéressés.

Une seule réponse pour l'instant

Lieu sera le siège du NIVOLET

La date et l'heure seront précisées directement à l'autre club voulant participer à cette formation.

F.M.I. INCIDENTS RENCONTRES CES DERNIERS TEMPS

Suite à quelques incidents rencontrés les week-ends **en fin d'année 2024 avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE pour les compétitions de district.

Vous trouvez la procédure de chargement ci-dessous :

F.M.I. INSTALLATION DE L'APPLICATION F.M.I. PLUS DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

COURRIER CLUB

Mail du FC HAUTE TARENTEISE demandant un rendez-vous avec divers membres du Comité directeur et de la commission sportive.

Le District vous propose les dates du lundi 17 ou 24 mars 2025 à 18h00 au district.

Bien sûr, si ces dates ne convenaient pas, nous restons à votre disposition pour une autre période qui vous conviendrait.

Dans l'attente de votre réponse.

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 10 mars 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

Championnat Séniors Article 34 .1 .2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur foot clubs. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut **OBLIGATOIREMENT** mettre le motif du refus. **Toute demande arrivant après 18h sera hors délais.**

COURRIERS CLUBS

A.S BOZEL : lu et noté rencontre du 15/03/2025 maintenue à 20H

COGNIN SP : lu et noté, aucune demande de modification concernant votre rencontre du 16/03/2025 en D5A de ce fait, la rencontre de D1
Contre FC CHAMBOTTE (2) se jouera à 15H00.

MATCH Reporté

Match Retour n°28961410 D3B du 01/03/2025 remis A.S BOZEL / F.C BAUGES.
Reprogrammé le 22/03/2025 à 20h.

Match N° 28655695 D4B du 09/03/2025 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1
Reprogrammé le 19/04/2025 à 18h30.



NOTES AUX CLUBS

Article 24-1-6 : Terrain

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail la Commission Sportive le lundi avant 18h qui précède la rencontre.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel Réglementaire :

Match n°28650178 du 01/12/2024 D2 U.S La Ravoire 1/ F.C Villargondran 1
Evocation après match

Reçu fiche navette Commission Règlement le 10/03/2025
Match n° 28653391 D1 du 02/03/2025 FC LAISSAUD 1/ US CHARTREUSE GUIERS 1
Evocation après match

* Reçu fiche navette Commission Règlement le 10/03/2025
Match n° 28959422 D3A du 01/03/2025 FC CHAMBOTTE 3/ AS BRISON St Inn
Evocation après match

* Reçu fiche navette Commission Règlement le 10/03/2025
Match n° 28959420 D3A du 02/03/2025 AS NOVALAISIEENNE1/ US LA RAVOIRE2
Evocation après match

HOMOLOGATION

Match N° 28653375 D1 à 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORTS 1 – U.S CHARTREUSE 1

Confirme la décision prise en première instance par la Commission sportive, en l'espèce : Match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevant (St Pierre Sp.1)

ST PIERRE SPORT 1	0 but,	0 point
-------------------	--------	---------

US CHARTREUSE GUIERS 1	3 buts,	3 points
------------------------	---------	----------

A la suite de la décision de la commission régionale des règlements parue au journal foot régional du 14 février (relevé n°2 - saison 24-25), le club d'ALBERTVILLE FOOT 73 se voit retirer -4 points au classement du championnat de d5 poule a du printemps 2025.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n°28650198 D2 du 16/03/2025 FC VILLARGONDRAN 1/AS UGINE 1 , se jouera à 20H avec l'accord des deux clubs (STADE LA MISTROLETTE) à VILLARGONDRAN.



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

Match n° 53187027 Aller D5C du 16/03/2025 AS HTE COMBE2/U.O. A 3

Se jouera à ALBERVILLE à 15H terrain synthétique match inversé avec l'accord du club adverse.

Match N°28959435 D3A du 15/03/2025 FC CHAMBOTTE 3/ A.P.C.R 2

Se jouera à 19H avec l'accord des deux clubs au STADE PHILLIPE BASSO 1 ENTRE LACS.

Match N° 53186099 D5A du 16/03/2025 COGNIN SP2 /FC BELLE ETOILE MERCURY 3

Maintenue à 12H45 aucune demande effectuée sur footclubs.

Match N° 28780925 D1 du 15/03/2025 COGNIN Sp1/ F.C CHAMBOTTE 2

Maintenue le 16/03/2025 à 15H.

Match N° 28650436 D1 du 16/03/2025 E.S TARENTEISE 2/ ENT.VAL D HYERES 1

Se jouera au stade Emmanuel FRESNO -SY- NT-E6 à AIGUEBLANCHE.

Match N° 28958146 D4A du 16/03/2025 F.C NIVOLET2/ U.S LA MOTTE SERVOLEX 3

Se jouera le 15/03/2025 à 20H (Terrain BARILLETTE) l'accord des deux clubs.

Match N° 28650438 D1 du 29/03/2025 HAUTE TARENTEISE 1/ ST PIERRE SPORT 1

Se jouera à 20H avec l'accord des deux clubs au stade Jean Claude Rocca -PN-T3-E6 à LA PLAGNE TARENTEISE.

CCEUR DE SAVOIE1 : votre rencontre du 30/03/2025 contre US GRIGNON 1 suite à votre demande, Sur footclubs

Se jouera au stade Municipal -PN-T5 Les MARCHES.

Match N° 28655695 D4B du 09/03/2025 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1 Demande effectuée sur

footclubs du FC VILLARGONDRAN de décaler la rencontre au 19/04/2025 à 18H30 ,et acceptée par le club AS MONTAGNY.

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des membres de la commission, secrétaires et arbitres.

ARTICLE 26 : Terrain impraticable, match retour, faire le nécessaire auprès des délégués de secteur, envoyer un mail du Club au DISTRICT et informer un membre de la sportive obligatoirement.

La Commission Sportive sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende de 35 € prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry— 73230 ST ALBAN LEYSSE

Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 10 mars 2025

COURRIERS REÇU

Reçu : Modification lieu et horaire Match GAPS/AS UGINE
Modification horaire FC MERCURY/AIX les BAINS Accord des 2 clubs

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

MATCHS du 15 mars 25

Match N° 28860630 GAPS/AS UGINE se jouera à 16H au PONT DE BEAUVOISIN terrain herbe

Match N° 28860628 CHAMBERY SPORT 73/VO ALBERTVILLE se jouera à 15H à BOUTRON

Match N° 28860631 FC MERCURY/FC AIX les BAINS se jouera à 16H30

Match N° 28860632 JS CHAMBERY/ES-TARENTEISE se jouera à 15H au stade LEVEL

EXEMPT : FC ST-BALDOPH

EXEMPT UO ALBERTVILLE.

INFORMATIONS

Commencer à regarder la programmation des plannings des rencontres et des horaires.





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 10 mars 2025

Suite aux championnats de la phase d'automne, et en lien avec les conditions d'accèsion présentées en début de saison : veuillez trouver ci-joint les poules U17 de la phase de printemps.

Les horaires des matchs U17 sont programmés à 15h, sauf demande de modification de match sur Footclubs.

D1 - 10 équipes	
US CHARTREUSE GUIERS	1er N1 A
FC NIVOLET	2ème N1 A
US LA RAVOIRE	3ème N1 A
ES DRUMETTAZ MOUXY	4ème N1 A
AIX FC	5ème N1 A
GJ LA SAVOYARDE	1er N1 B
FC HAUTE TARENTEISE	2ème N1 B
FC MERCURY	3ème N1 B
UO ALBERTVILLE	4ème N1 B
US LA MOTTE SERVOLEX	5ème N1 B

D2 - 10 équipes	
US DOMESSIN	6ème N1 A
CA YENNE	7ème N1 A
FC CHAMBOTTE	8ème N1 A
GAPS	9ème N1 A
FC ST BALDOPH	6ème N1 B
FC NIVOLET 2	7ème N1 B
CA MAURIENNE	8ème N1 B
ENTENTE BASSE MAURIENNE	9ème N1 B
US LA RAVOIRE 2	1er N2 A
EF CHAUTAGNE CULOZ	1er N2 B

D3 A - 6 équipes	
AS BARBERAZ	10ème N1 A
CHAMBERY SPORT 73	10ème N2 B
GJ LA SAVOYARDE 2	2ème N2 A
AS BOZEL	3ème N2 A
ENTENTE VAL D'HYERES	2ème N2 B
US CHARTREUSE GUIERS 2	3ème N2 B

D3 B - 6 équipes	
FC HAUTE TARENTEISE 2	4ème N2 A
FC MERCURY 2	5ème N2 A
ST PIERRE SPORT	6ème N2 A
FC BAUGES	4ème N2 B
JS CHAMBERY	5ème N2 B
US LA MOTTE SERVOLEX 2	6ème N2 B

Les calendriers sont sur le site « Premier match le 22 mars »

Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 1er juin ne se joueront pas.



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 10 mars 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

F.C. HAUTE TARENTOISE. Noté planning du week-end à venir. (15/03).

LA SAVOYARDE. Accord pour deux rencontres le 16 MARS.

COGNIN SPORT. Lu votre courrier vous êtes en Poule D.3.A. Apparemment bien placé pour vos déplacements

F.C. DU NIVOLET. Lu et noté votre remarque le calendrier et géré par un logiciel suite aux désidératas des clubs la commission fait son possible mais pas toujours évident de satisfaire tous les clubs.

C.A. MAURIENNE. La réponse à votre demande est sur le site du District le calendrier a été corrigé voir dans la catégorie (Épreuve U/15. D.2.).

MATCHS PROGRAMMES AU 16 MARS 2025

D.1.

Match N°. 53223360. G.J LA SAVOYARDE 1 / F.C. DU NIVOLET 2. (10H00)

Se joue le 16 mars 2025 Stade des Iles à MONTMELIAN synthétique.

D.3. POULE C.

Match N°. 53237739. G.J. LA SAVOYARDE 2 / ES LE BOURGET DU LAC 1.

Se joue le 16 mars 2025 à LAISSAUD stade des Marais (10H00).

NOTE AUX CLUBS

La commission a modifié la poule D.2 du calendrier championnat de printemps. En ce qui concerne la Poule D.3.D. Celle-ci se joue en MATCH SEC. La commission vous a posé une question dans le dernier P.V. pour jouer en (ALLER-RETOUR). Il y a plus que sept clubs. La commission a réalisé ces calendriers en tenant compte des désidératas des clubs du championnat FEMININ, de la disponibilité des terrains, des jumelages et des alternances des équipes. Ensuite le logiciel fait le nécessaire

CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

D1			
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	7	AS BARBERAZ 1
2	BIOLLAY FC 1	8	BAUGE FC 1
3	UOA 1	9	ST PIERRE SPORT 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2
5	US LA RAVOIRE 2	11	MAURIENNE CA 1
6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1	12	EXEMPT

D3					
Poule A		Poule B		Poule C	
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	GAPS 2	2	U.S. CHARTREUSE 2	2	E.S. TARENTEISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTEISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

D3 – Poule D			
1	AS BARBERAZ 2	5	US GRIGNON 1
2	ENT BASSE MAURIENNE 1	6	US LA MOTTE SERVOLEX 3
3	EXEMPT	7	ST PIERRE SPORT 2
4	ST BALDOPH 1	8	CHAMBERY SPORT 73 2

U15 A HUIT

F.C. HTE TARENTEISE / BIOLLAY F.C. / A.S. UGINE / G.A.P.S / SUD LAC / F.C. MERCURY BELLE ETOILE / UO ALBERTVILLE / ENT CHAUTAGNE.



Réunion du lundi 10 mars 2025

INFO CLUBS

- Comme vous pouvez le voir sur le calendrier du site les rencontres se dérouleront officiellement à 13h30.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Pour les clubs ayant des interdictions de terrains suite aux arrêtés municipaux vous pouvez et devez faire la demande d'inversion sur FOOTCLUB.
- Reçu les demandent de modifications horaires et homologuer des clubs de :
 - C.S. BELLEY
 - F.C. AIX
 - F.C. NIVOLET



- U.S. LA RAVOIRE
- GAPS
- Reçu de VAL D'HYERE, F.C. H.T et La Savoyarde installation de match
- Reçu demande de report des matchs entre :
 - F.C. AIX2 et GAPS 1 à planifier sur un mercredi après-midi ou sur les samedis 19/04 ou 03/05
 - U.S. LA RAVOIRE 2 et le CHAMBERY SAVOIE FOOT programmer le mercredi 12/03/25 à 18H

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

FEUILLES DE MATCH

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

[Vous pouvez les envoyées par mail au District](#)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.



U9 Philippe SALVATORE

Lundi 10 mars 2025

Le calendrier des 4 premières journées est en ligne, sur le F.A.L. depuis début mars.

Attention, des modifications ont été réalisées sur le secteur EST, pour ce samedi 15 mars :

- Site de l'AS UGINE FOOTBALL
- Site de l'USC AIGUEBELLE

Mail envoyé ce mardi 11/03 aux clubs et aux référents.

U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 12 mars 2025

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les calendriers U6 et U7 sont d'ores et déjà disponibles via le F.A.L.

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
<ul style="list-style-type: none">560679 - A. S. DE BARBERAZ730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	<ul style="list-style-type: none">582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'...732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	<ul style="list-style-type: none">504423 - AIX F.C.730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)

INFORMATION :

Réunion de secteur U6/U7 : mardi 18 mars 2025

RDV 18H45, début à 19H00 :

- à CHAMBERY (siège du District de Savoie de Football) – Salle 07, en face des locaux
- à ALBERTVILLE (salon VIP, stade Olympique)

Inscription via le formulaire Google Form





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 10 mars 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

COUPES FUTSAL MASCULINE

Réserve de l'US CHARTREUSE GUIERS contre AS FUTSAL MOUTIERS.

Cette réserve concerne la participation au match d'au moins 1 joueur ayant joué 5 rencontres ou plus en Ligue (article 7) avec le club ES TARENTOISE (552674).

Après étude de cette réserve, il n'apparaît qu'aucun des joueurs cités n'a effectué 5 matchs ou plus au niveau régional.

La réserve est donc rejetée.

Le résultat de la rencontre est donc validé.

AS FUTSAL MOUTIERS vainqueur sur le score de 3 à 2 face à l'US CHARTREUSE GUIERS

RÉSULTATS COUPES FUTSAL MASCULINE

SENIORS MASCULINS

US CHARTREUSE GUIERS contre AS FUTSAL MOUTIERS

2 A 3

U 20

GROUP AVANT PAYS SAVOYARD contre FC BELLE ETOILE MERCURY

4 A 1



U 17

U O ALBERTVILLE contre ENT CHAUTAGNE/CULOZ
5 A 5 (3 A 1 POUR ALBERTVILLE T A B)

U15

US CHARTREUSE GUIERS contre FC MERCURY
2 A 5

U 13

FC NIVOLET contre CHAMBERY SAVOIE FOOT
3 A 8

RÉSULTATS COUPES FUTSAL FÉMININE

SENIORS FEMININS

ES DRUMETTAZ MOUXY contre ENTENTE APCR/ES LE BOURGET
3 A 4

FINALE U18 F

FUTSAL BOURGET UNITED contre FC CHAMBOTTE
5 A 0

FINALE U15 F

GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD contre US LA MOTTE SERVOLEX
4 A 3

FINALE U13 F

US LA MOTTE SERVOLEX contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD
1 A 1 (3 A 2 POUR LA MOTTE AUX TAB)





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 10 mars 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct.

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PITCH

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

¼ de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

UO ALBERTVILLE 1	vs	CHAMBOTTE 2
CAM 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
AS HTE COMBE 1	vs	AIGUEBELLE 1
MONTMELIAN AF 1	vs	VAL D'HYERES 1

RAFFIN

¼ de finale le samedi 19 avril 2025 à 15h00

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

¼ de finale le samedi 19 avril 2025 à 10h00

ST REMY 1	vs	ENT CHAUTAGNE 1
ENT PONT/BOURDE	vs	ENT APCR/LE BOURGET
CŒUR DE SAVOIE 1	vs	FCHT
US DOMESSIN 1	vs	YENNE

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C

4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

- 1 - Goal avérage générale
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Nb de carton reçu
- 4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 19 avril 2025 à 16H30

U.O. ALBERTVILLE	vs	AIX FC 2
FC ST BALDOPH	vs	ES TARENTEISE
JS CHAMBERY	vs	AS UGINE
FC B.E MERCURY	vs	GAPS

U17 TRONCY

1/2 de finale le jeudi 08 mai 2025

Tirage prévu courant avril

U15 PILLET

1/2 de finale le jeudi 8 mai 2025

Tirage prévu courant avril

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

U13 PITCH

Félicitations au clubs qualifiés pour la finale

AIX FC
CHAMBERY SAVOIE FOOT
LA RAVOIRE

NIVOLET
FCHT
ENT B MAURIENNE

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités. Merci d'informer la Commission des Coupes.

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT

FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.

Merci pour votre compréhension.

Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :

Edouard FROGER ou Jérôme SPADA



FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 10 mars 2025

COURRIER REÇU

CHAMPIONNAT

MATCHS DU 16 mars 2025 :

Match N° 29203777 CS-FOOTBALL / ENT PONT BOURBRE *se jouera à 10H00*

Match N° 29203779 ST-REMY / ENT CHAUTAGNE *se jouera à 10 H 00*

Match N° 29203780 CA YENNE / US DOMESSIN *se jouera à 10H00*

Match N° 29203781 USC AIGUEBELLE / FC HAUTE TARENTEISE *se jouera à 10H00*

EXEMPT : ENT APCR ESB

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Commencer à regarder les plannings des terrains et des horaires - MERCI





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 12 mars 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : LAISSAUD

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Johnny HOAREAU (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU – Tom BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Karim AGOURAR (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Romain CHEVALLIER - Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : SAINT LAURENT DU PONT

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Léo DA COSTA ABREU - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Illir JAUPAJ (FC NIVOLET)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : SAINT BALDOPH

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO – Anthony VALENTE GOMES (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)



Foot SAVOIE



PV N°711 du 12 mars 2025

Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)
Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Admed BOKARKA (US CULOZ)
Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)
Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)
Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)
Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTOISE)
Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)
Jonathan POULIE (CA YENNE)
Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)
Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)
Antoine GAZZA (FC NIVOLET)
Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)
Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 4 mars 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)
Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)
Bastien SLOSSE (AIX FC)
Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)
David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)
Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)
Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)
Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)
Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)
Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 10 mars 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILE

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

EVOCATION

Dossier N° 18 : match numéro 28959422 FC CHAMBOTTE 3 - BRISON SAINT INNOCENT SENIORS D3
Poule A du 01/03/2025

Dossier N° 19 : match numéro 28653391 FC LAISSAUD 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1 SENIORS D1 du 02/03/2025

Dossier N° 20 : match numéro 28959420 AS NOVALAISE 1 / US LA RAVOIRE 2 SENIORS D3 Poule A du 02/03/2025

DECISIONS

Dossier N° 18 :

Match numéro 28959422 FC CHAMBOTTE 3 - BRISON SAINT INNOCENT SENIORS D3
Poule A du 01/03/2025

Evocation du club de FC CHAMBOTTE concernant la participation au match du joueur concerné, Susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre.

Réclamation recevable **et sans réponse du club de BRISON**

Après étude du dossier

- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match ferme avec date d'effet au 02/12/2024 (PV numéro 698 du 27/11/2024)
- Attendu que le joueur concerné a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il était en état de suspension.



Par ces motifs, la Commission des Règlements

Décide match perdu par pénalité à BRISON SAINT INNOCENT

Résultats du match :

FC CHAMBOTTE 3 :	3 pts	1 but
BRISON SAINT INNOCENT :	(-1pt)	0 but

- remboursement des frais d'appui 30€ par BRISON SAINT INNOCENT
- inflige au joueur concerné, un match de suspension à compter du lundi 17 mars 2025
- inflige une amende de 175€ au club de BRISON SAINT INNOCENT pour avoir fait jouer un joueur suspendu.
- transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 19 :

Match numéro 28653391 FC LAISSAUD 1 / US CHARTREUSEGUIERS 1 SENIORS D1 du 02/03/2025

Evocation du club de LAISSAUD concernant la participation au match du joueur concerné, Susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre.

Réclamation recevable

Après étude du dossier :

- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match ferme avec date d'effet au 09/12/2024 (PV numéro 699 du 04/12/2024).
- Attendu que le joueur concerné a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité à US Chartreuse Guiers

Résultats du match :

LAISSAUD 2 :	3 pts	0 but
US Chartreuse Guiers :	(-1pt)	0 but

- remboursement des frais d'appui 30€ par US Chartreuse Guiers
- inflige au joueur concerné, un match de suspension à compter du lundi 17 mars 2025
- inflige une amende de 175€ au club US Chartreuse Guiers pour avoir fait jouer un joueur suspendu.
- transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 20 :

Match numéro 28959420 AS NOVALAISE 1 / US LA RAVOIRE 2 SENIORS D3 Poule A du 02/03/2025

Evocation du club de l'US LA RAVOIRE concernant la participation au match du joueur concerné susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre.

Réclamation recevable

Après étude du dossier :



- Attendu que le joueur concerné a été suspendu d'un match ferme avec date d'effet 02/12/2024 (PV numéro 698 du 27/11/2024)
- Attendu que le joueur concerné a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- *décide match perdu par pénalité à AS NOVALAISE*

Résultats du match :

US LA RAVOIRE 2 : 3 pts 0 but

AS NOVALAISE : (-1pt) 0 but

- remboursement des frais d'appui 30€ par AS NOVALAISE
- inflige au joueur concerné, un match de suspension à compter du lundi 17 mars 2025
- inflige une amende de 175€ au club AS NOVALAISE pour avoir fait jouer un joueur suspendu.

- transmet à la Commission compétente pour homologation



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 10 mars 2025

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre:

- M. Johnny MULLER (SUD LAC), explications et motifs concernant sa sanction de non-désignation.
- M. Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH), averti la CDA, qu'il est désignable (annulation de son indisponibilité)
- M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), changement d'adresse
- M. Salim ABBADAR (C A M), qu'il est désignable

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Bernard CAMUS contrôle arbitre / M. Abdelhafid MEGUIRECHE (indépendant), du 09/03/25
- M. Michel CHEVALLIER contrôle arbitre / M. Aissa BEKSAS (CSF), du 08/03/25
- M. Jacky MESTACH contrôle arbitre / M. Laurent CABY (MONTMELIAN) du 09/03/25

Mail, Courrier Club:

- U.S.GM, M. Alain DEDUC (Président), signale des faits de comportement conflictuel venant des spectateurs lors de la rencontre de D2 (C A M / LA BATHIE) du 09/03/25
- U.S. LA RAVOIRE, le bureau signale l'absence de l'arbitre désigné sur la rencontre de D3 (LA RAVOIRE II / CHY FOOT 73) du 09/03/25
- F.C LE NIVOLET, Demande d'un trio d'arbitre en catégorie U15 R2. Sur le match 28357797 du 15/03/25 les opposant au club d'AIX LES BAINS.

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- M. Vincent GENEVRIER (Conseiller Technique Régional en Arbitrage) annonce d'une visio le mardi 25 mars à 18h pour faire un bilan du module de la FIA 2.0



Les arbitres de Football officiels seront formés Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation :

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"

RÉSULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE





LA PAROLE EST A VOUS " ETRE ARBITRE de FOOTBALL "

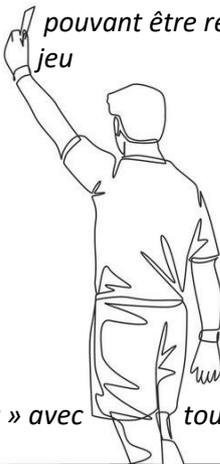


QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIÉ D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



*Sans oublier « **le respect** » avec toutes les composantes du football Savoyard*

*Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?
Qu'en pensez-vous ?*

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 10 mars 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 10 mars 2025						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
10/03/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	01/03/2025	1 Match Ferme	17/03/2025
10/03/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	02/03/2025	1 Match Ferme	17/03/2025
10/03/2025	D1	Joueur	COGNIN SP.	02/03/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	17/03/2025
10/03/2025	D1	Dirigeant	ENT. S. DE TARENTEISE	24/11/2024	2 Ans suspension ferme	09/12/2024
10/03/2025	D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	02/03/2025	Auto suffisant	03/03/2025
10/03/2025	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	02/03/2025	1 Match Ferme	17/03/2025
10/03/2025	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	02/03/2025	6 MF dont Auto	03/03/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au District au 26 février 2025
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Protocole Commotion Cérébrale

